

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 6 décembre 2019

Président de séance : Yann TRICHARD
Secrétaire de séance : Hedy ZOUAOUI

**DROIT DE PREFERENCE CONCERNANT L'IMMEUBLE DE BUREAUX ET LOCAUX COMMERCIAUX
CONSTRUITS SUR LE SITE DE LA FUTURE ECOLE DE DESIGN SUR L'ILE DE NANTES**

VU le Code de commerce ;
VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;
VU le Règlement intérieur de la CCI NSN ;

Après avoir entendu le rapport du Président relatif au projet concernant l'activation du droit de préférence sur les locaux commerciaux (volumes 3 et 4) situés en rez-de-chaussée du bâtiment de bureaux construit en même temps que l'Ecole de design sur l'île de Nantes.

Considérant le courrier de l'entreprise ADIM Ouest en date du 18 novembre 2019, nous demandant de nous positionner dans les délais sur le droit de préférence de l'immeuble (Bureaux et commerces) construit sur le site des prochains locaux de l'Ecole de design sur l'île de Nantes.

Considérant cet emplacement comme stratégique au sein de l'île de Nantes.

Considérant le besoin en structures de restauration pour les étudiants tant de l'école de Design, que Sciences Com', le programme d'AUDENCIA implanté à une centaine de mètres au sein du Médiacampus.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la CCI Nantes St-Nazaire :

- Autorise le président à actionner ou pas le droit de préférence relatif aux locaux commerciaux d'une surface utile de 210 et 245 m² (volumes 3 et 4) et situés en rez-de-chaussée du bâtiment de bureaux construit en même temps que l'Ecole de Design sur l'île de Nantes.
- Autorise le Président à signer tous actes, documents, conventions, dans le cadre de cette opération.
- Autorise le Président à engager toute action ou démarche nécessaire à la réalisation de cette action ou s'y rapportant.
- Mandate le Président pour accomplir toutes les mesures de publicité de la présente délibération.

Délibération approuvée par :

29 voix POUR
Quorum : 29

0 voix CONTRE
Présents : 29

0 voix ABSTENTION
Votants : 29

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

